

Un été solidaire en Île-de-France





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juillet 2020

Le plan « Quartiers d'été 2020 » : plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires

La crise sanitaire a contribué à mettre en exergue les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, notamment en Ile-de-France, une région particulièrement marquée par les inégalités sociales et territoriales. Face à cette situation, l'Etat a lancé le plan « Quartiers d'été 2020 », qui permet, en Ile-de-France, de mobiliser plus de 30 millions d'euros supplémentaires au bénéfice des habitats des quartiers prioritaires. Ce plan permettra de proposer, tout au long de l'été, des services publics renforcés et des activités variées aux habitants des 272 quartiers prioritaires franciliens durant la période estivale dans tous les domaines : éducatif, culturel, civique, sécurité, emploi, mobilité, sportif ou numérique.

Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire s'ajoutent à des inégalités structurelles contre lesquelles les services de l'Etat luttent depuis de nombreuses années. Certains jeunes ont également pu, dans le cadre du confinement, rencontrer des difficultés pour accéder aux outils numériques permettant la continuité pédagogique et basculer vers le décrochage scolaire.

C'est la raison pour laquelle, l'Etat, par le plan « Quartiers d'été 2020 », investit plus de 30 millions d'euros supplémentaires pour renforcer les actions de politique de la ville cet été dans les 272 quartiers prioritaires de la région.

Ce plan se décline en 6 axes principaux d'actions : les « vacances apprenantes », le renforcement des services publics et des professionnels de terrain, le rapprochement de la police et de la population, la valorisation des actions de solidarité, le soutien à la formation et à l'accès à l'emploi ainsi que l'amplification des dispositifs culturels et sportifs.

« La crise sanitaire touche avec une acuité particulière les habitants des quartiers prioritaires, qu'ils soient jeunes scolarisés, en recherche d'emploi ou même en emploi. Chaque jeune doit pouvoir sereinement envisager la reprise scolaire et chaque personne doit savoir que l'Etat sera là pour l'aider à se réinsérer. Face à l'urgence, je tiens donc à rappeler la mobilisation constante des services de l'Etat en région pour offrir aux plus jeunes un véritable été et pour accompagner les personnes en recherche d'emploi vers de véritables perspectives professionnelles. » a déclaré Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Sommaire :

Les vacances apprenantes, un dispositif alliant loisirs et renforcement des apprentissages	5-6
Renforcer la présence des services publics de proximité	7
Agir pour des actions de solidarité renforcées	8
Priorité à la formation et à l'insertion professionnelle	9-11
Un été culturel et sportif	12-15

Les vacances apprenantes, un dispositif alliant loisirs et renforcement des apprentissages

Dans les quartiers prioritaires, la crise sanitaire a pu limiter la continuité du suivi éducatif de certains jeunes. Face à cela, les services de l'Etat ont mis en place le dispositif « vacances apprenantes », un dispositif innovant permettant aux enfants de partir en vacances tout en assurant une continuité pédagogique.

Ce dispositif se décline en plusieurs actions dont l'objectif commun est le renforcement des apprentissages, l'accès à la culture, la pratique du sport et la sensibilisation au développement durable. A ce titre, « Ecole ouverte » organise l'accueil dans les écoles ou les établissements scolaires de jeunes qui ne partent pas en vacances. Il leur propose un programme amplifié associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large.

Cette organisation exceptionnelle permet également le renforcement des liens entre les structures et les familles, essentiel pour la réussite scolaire du jeune. D'autres dispositifs sont spécifiquement destinés aux élèves des lycées professionnels particulièrement exposés au cours de la crise sanitaire et dont le travail à distance était difficile de par les enseignements pratiques que ce type de formation nécessite. Enfin, une aide exceptionnelle sera allouée aux accueils de loisirs pour leur permettre d'accueillir plus d'enfants.

« L'été du pro », renforcer les exercices pratiques »

« L'été du pro » s'adresse en particulier aux lycéens professionnels, notamment ceux n'ayant pu obtenir leur diplôme professionnel en juin 2020 et devant présenter la session de septembre 2020, ceux en fin de parcours préparant leur insertion professionnelle ou encore les élèves étant dans une démarche de réorientation. Ils seront accueillis dans leurs établissements d'origine ou bien dans un établissement proposant un accès aux plateaux techniques nécessaires. Des lieux d'hébergements pourront être mobilisés par les campus des métiers et des qualifications.

« École ouverte buissonnière » : pour sensibiliser les élèves au développement durable

En complément d'« École ouverte », les écoles peuvent proposer aux familles une École ouverte buissonnière. Il sera alors donné la possibilité aux élèves de réaliser un séjour à la campagne, à la mer ou à la montagne, à la découverte de la nature et du patrimoine local ou bien de participer à des mini-camps sous tente pour des excursions de quelques jours.

Plus d'infos : <https://bit.ly/38Z7qgb>

Des « Colos apprenantes » pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires

Chaque année, 3 millions de jeunes ne partent pas en vacances. Les « colos apprenantes » permettront à des enfants et jeunes de 3 à 17 ans de la région, dont 80% issus de quartiers prioritaires de la ville, de bénéficier de séjours gratuits.

Labellisés par l'Etat, ces derniers associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs. L'Etat pourra verser une aide couvrant jusqu'à 80% du coût du séjour aux collectivités partenaires.

Les colos sont ouvertes à tous, en priorité toutefois aux enfants issus de familles précaires (monoparentales, enfant en situation de handicap ou aux mineurs accompagnés par l'aide social à l'enfance) et dureront au moins 5 jours

En Seine-Saint-Denis, par exemple, ce sont déjà 100 séjours qui ont été labellisés et qui permettront l'accueil de plus de 5100 jeunes ! Les villes de Clichy-sous-Bois et de Bondy organisent ainsi respectivement un séjour dans les Gorges du Tarn et à Merlieux-et-Fouquerolles dans l'Aisne dans une ferme biologique.



Plus d'infos : <https://bit.ly/2WrO3XQ>

Un soutien renforcé aux associations de grande proximité pour des actions adaptées

Aussi, toute personne appelant le 115 doit préciser les informations utiles à la prise en charge de la personne signalée en détaillant aux écoutants du 115 sa description physique précise (âge approximatif, sexe, tenue vestimentaire, personne isolée ou groupe), le lieu où elle se trouve (n° de rue ou repère visuel) et, éventuellement, ses besoins (état général physique et moral).



Renforcer la présence des services publics de proximité

L'été est trop souvent une période de l'année où les services publics de proximité sont moins accessibles. L'Etat souhaite dès lors permettre une meilleure occupation de l'espace public par ceux-ci et assurer la continuité des services publics auxquels chaque habitant doit pouvoir accéder. Des moyens supplémentaires, humains et financiers, ont ainsi été mobilisés.



Être au plus proche de ceux qui en ont besoin par une présence territoriale renforcée

272 postes d'adultes-relais supplémentaires seront ouverts en Île-de-France, soit un par quartier prioritaire. Le contrat adultes-relais permet à certaines personnes éloignées de l'emploi d'assurer des missions de médiation sociale et culturelle de proximité, dans le cadre d'un contrat d'insertion.

La présence d'éducateurs de prévention spécialisés, d'associations d'accès aux droits, d'accueils et de permanences de médiateurs sera renforcée.

En complément, les dispositifs d'engagements citoyens (Service national universel et Service civique) seront mobilisés pour accompagner les habitants par des aides à la médiation administrative.

A titre d'exemple, les équipes de Médiation Nomade interviendront lors de 17 soirées dans toute l'Île-de-France au cours de l'été au pied des immeubles. Ils rencontreront particulièrement les jeunes autour d'ateliers ludiques facilitant la convivialité et la libération de la parole. La présence d'éducateurs et de médiateur permettra de repérer les jeunes en difficulté pour leur apporter une aide de plus long terme.



« Tu fais quoi ce soir ? »

Cette action organisée toute l'année à Lagny-sur-Marne pourra bénéficier d'horaires atypiques en soirée et weekend cet été. Elle permet de proposer des activités auprès de près de 500 jeunes de 16 à 25 ans.

Agir pour des actions de solidarité renforcées

Au cœur de la crise sanitaire, un élan de solidarité important a été réalisé par les associations locales en lien avec les services de l'Etat. Les actions menées par ces structures furent d'un soutien considérable aux habitants souvent en situation de fragilité sociale et économique. De nombreux dispositifs restent mobilisés et sont encouragés par l'Etat.

Déconfin'action : une mobilisation globale au service des habitants des quartiers prioritaires de Champigny-sur-Marne

L'objectif de « Déconfin'action » est de coordonner l'ensemble des acteurs associatifs de Champigny-sur-Marne pendant l'été pour occuper l'espace public et proposer aux habitants des quartiers prioritaires un accompagnement spécifique et diversifié tout en anticipant la rentrée. Ainsi, de nombreux partenaires tels que Festi6T, Femmes Relais, 1001 Couleurs, les Missions locales, l'Epide, l'APS, le club de prévention ACP, les médiateurs OPTIMA, pourront informer et orienter les jeunes vers les dispositifs offerts pour l'été autour de trois axes :

- Education & Accompagnement (soutien scolaire, ateliers CV, simulation d'entretiens, ateliers contre la fracture numérique)
- Sport / Santé (sensibilisation à la nutrition, prévention des consommations addictogènes, ateliers bien-être)
- Culturel (animations, spectacles, visites, ateliers cuisine, ateliers sophrologie, pique-niques citoyens)

Priorité à la formation et à l'insertion professionnelle

Face à la situation économique que connaît le pays, les jeunes des quartiers prioritaires, pâtissant déjà de difficultés structurelles à s'insérer dans l'emploi, sont confrontés à un marché du travail plus difficilement accessible. Les services de l'Etat et ses partenaires les accompagnent dans leur parcours d'insertion professionnelle en leur offrant une réponse adaptée et sur-mesure.

Le plan régional pour l'insertion de la jeunesse

Le PRIJ, décliné en 31 groupes opérationnels composés de services de l'Etat, de collectivités territoriales, de Pôle emploi, des Missions locales et de la CAF, assure l'identification des jeunes les plus en difficulté et leur apporte des réponses adaptées. Sur le terrain, une centaine de référents de parcours aident les jeunes à s'orienter vers le dispositif qui convient le plus à leur situation, qu'il s'agisse, par exemple, d'un service civique, d'une inscription dans une école de la deuxième chance ou encore d'un contrat d'apprentissage.

Lancé en mars 2018, il permet d'offrir un accompagnement renforcé et personnalisé à 3000 jeunes en difficulté d'insertion âgés de 16 à 25 ans et issus de l'un des 95 quartiers prioritaires de la ville franciliens où le dispositif est présent.



Plus d'offres d'emploi pour les jeunes en QPV

Dans les départements, les chambres de commerce et d'industrie ainsi que les entreprises du PaQte ont été mobilisées pour proposer aux jeunes des jobs d'été, des alternances ou des contrats de première expérience professionnelle.

Les missions locales à pied d'œuvre pour favoriser l'emploi des jeunes

Très actives pendant le confinement, les missions locales continuent d'accompagner les jeunes en recherche d'emploi pendant l'été. Service Public de l'Emploi, elles développent un accompagnement spécifique et de proximité en direction des jeunes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle dans 76 structures en Île-de-France.

Elles accompagnent notamment près de 14 000 jeunes de moins de 26 ans au travers du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Avec la Garantie jeunes, les bénéficiaires se voient proposer des mises en situation professionnelles et un accompagnement dans leurs démarches d'accès à l'emploi.



Mobilisation du réseau des tiers lieux et des fabriques numériques

Ces structures offrent des formations qui peuvent être financés par le pass numérique, dispositif innovant financés par l'Etat à hauteur de 10,5 millions d'euros au niveau national. Il permet d'accompagner les habitants des quartiers prioritaires ou isolés vers l'apprentissage numérique.



Les Ecoles de la deuxième chance ouvertes cet été

Les écoles de la deuxième chance ont étendu leurs ouvertures afin d'accueillir et d'accompagner les jeunes sans diplôme ni qualification.

Chantiers éducatifs

Les chantiers éducatifs visent à mettre un groupe de jeunes en situation de travail. Ces chantiers rémunérés au SMIC horaire permettent d'impliquer les jeunes en rupture scolaire et en difficulté d'insertion professionnelle dans l'embellissement de leur quartier et vers le goût du travail. Ils peuvent également, par ces opérations, se réapproprier leur cadre de vie. Le chantier peut s'insérer dans un parcours l'insertion prolongé, en lien avec les équipes éducatives ou les partenaires de l'insertion professionnelle. Il permet également de créer du lien social et au jeune de reprendre confiance en lui.

A Villiers-sur-Marne, par exemple, ce sont 20 jeunes de 16 à 25 ans qui participeront durant tout l'été à des ateliers de désinfection du quartier en lien avec les bailleurs locaux.



Un été culturel et sportif

La démocratisation de la culture est une ambition constante de la République. Alors que l'Île-de-France est la région la plus dense de France en termes d'équipements culturels, les jeunes des quartiers prioritaires de la ville en bénéficient encore trop rarement.

A ce titre, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France a édité un guide intitulé **L'été culturel en Île-de-France** (accessible ici : <https://bit.ly/2ZBdqlZ>). Ce guide, construit en lien avec les collectivités territoriales, propose aux habitants plus de 235 projets culturels accessibles gratuitement ! Ce sont 3,65 millions de crédits exceptionnels qui ont été mobilisés par le ministère de la culture pour la région. D'autres dispositifs, nationaux, comme les Microfolies et l'opération C'est mon patrimoine sont également encouragés à continuer leur activité pendant l'été.

Par ailleurs, l'Etat soutient les ateliers de pratique sportive, souvent un moyen pour les jeunes en décrochage d'entamer une démarche de réinsertion.

Du sport pour tous !

Le programme Villes Vie Vacances permet chaque année à des jeunes âgés de 11 à 18 ans d'accéder à des activités sportives tout l'été portées par les fédérations et associations sportives locales.

D'autres actions, à l'image de Sport dans la ville, permettront d'insérer en parallèle des dispositifs de médiation professionnelle ou sociale des moments de partage sportif.

**L'été culturel en Île-de-France :
235 projets accessibles gratuitement
soutenus par l'Etat**

16

Projets d'envergure régionale (Frac d'Île-de-France, l'Agence des photographes, le MUMO, Centre de promotion du livre de jeunesse de Montreuil, Passeurs d'image, etc.)

55

Projets à Paris

23

Projets en Seine-et-Marne

28

Projets dans les Yvelines

23

Projets en Essonne

16

Projets dans les Hauts-de-Seine

33

Projets en Seine-Saint-Denis

20

Projets dans le Val-de-Marne

26

Projets dans le Val-d'Oise

Le théâtre de Sénart

Le théâtre réalisera plusieurs représentations directement dans les quartiers prioritaires de Savigny-sur-Temple, Moissy-Cramayel et Nemours ! Ces représentations se tiendront soit dans l'espace public, soit dans des centres sociaux.

C'est mon patrimoine !

Cette opération permet aux jeunes de se réapproprier le patrimoine qui les entoure par des ateliers et des visites commentées.

A Nemours par exemple, le musée de Préhistoire d'Île-de-France incite les jeunes à une réflexion sur les notions des origines et de nos racines autour de l'exposition « Les Sénons, Archéologie et Histoire d'un peuple gaulois ».

« Sortir du cadre »

Initié en 2016, le dispositif « Sortir du cadre » favorise par des jumelages culturels en Île-de-France l'accès à la culture de publics issus des quartiers politique de la ville, en mobilisant des établissements nationaux reconnus pour leur excellence culturelle. 22 jumelages permettent ainsi de construire des projets avec les acteurs de terrain (associations, missions locales, collectivités, établissements scolaires, etc.).

Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux établissements ont su adapter leurs dispositifs et participeront à la continuité éducative au titre notamment du 2S/2C « Sports, Santé, Culture, Civisme » pour la période estivale.

Le Théâtre de l'Odéon organisera par exemple cet été à Corbeil-Essonnes deux ateliers d'initiation à la prise de parole ainsi que des rencontres débat avec les jeunes sur l'égalité femme/homme en partant d'une représentation théâtrale.

Le Hall de la chanson propose quant à lui des actions Cabarets mobiles à Pierrefitte-sur-Seine. Lors de plusieurs soirées ou après-midis, des professionnels interviendront dans les quartiers prioritaires pour réaliser des mini-spectacles mais aussi des moments communs de chant ou de danse avec les habitants. Ils participeront à la création d'une mémoire collective s'ils le souhaitent par le recueil de leur témoignage autour de l'évènement.

Enfin, le Centre de musique baroque propose aux jeunes une expérience immersive dans les coulisses d'un spectacle au château de Versailles. Ils pourront non seulement assister à un spectacle prestige mais également découvrir un univers dans son approche artistique et technique. Ils seront associés à des moments de pratique artistique et visiteront un lieu majeur de l'Histoire de France.



Les laboratoires d'Aubervilliers

Cet été seront organisés des ateliers pour les familles. Lors de ces derniers, les enfants et leur famille seront invités à composer des poèmes et des personnages à partir de phrases et de formes prédécoupées. D'autres ateliers destinés aux enfants leur permettront de réaliser une vidéo qui s'amusera à illustrer des expressions du langage courant au pied de la lettre.



Les Microfolies

Les Microfolies sont des dispositifs temporaires construits autour d'un musée numérique en lien avec les habitants. Certains modules complémentaires peuvent le compléter comme un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque ou encore un espace de convivialité. L'ensemble permet de créer un espace d'activités accessible et chaleureux.

Aux Mureaux, par exemple, de nombreux ateliers seront organisés tout l'été à l'image d'un atelier de construction de monuments célèbres à partir de bâtonnets de bois, d'un atelier créatif autour des peintures Les Nymphéas de Claude Monet, d'un atelier sur les illusions d'optique avec la création d'un thaumatrope ou d'un atelier de découverte du style artistique des portraits de Pablo Picasso.

Contact presse :

Préfecture de Paris et de la région d'Île-de-France
01.82.52.40.25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
@Prefet75_IDF